

## Demande en obtention d'une Autorisation d'Occupation Temporaire (AOT)

*(Loi du 18 décembre 2015 relative à l'accueil des demandeurs de protection internationale et de protection temporaire)*

**Données du salarié(e) :**                      N° matricule : \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_

Nom et prénom du salarié : \_\_\_\_\_

Date et lieu de naissance du salarié : \_\_\_\_\_

Nationalité du salarié : \_\_\_\_\_

**Employeur intéressé :**                      N° matricule : \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_

Nom de l'entreprise (employeur) : \_\_\_\_\_

Adresse de l'employeur : \_\_\_\_\_

**Emploi offert :** \_\_\_\_\_

**Date d'entrée en service et type de contrat de travail :** \_\_\_\_\_

**Rémunération brute offerte et nombre d'heures de travail par semaine :** \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
(Date et signature de l'employeur)

\_\_\_\_\_  
(Date et signature du salarié)

Toute demande d'AOT doit être accompagnée des pièces suivantes :

- Copie (recto-verso) de l'attestation de dépôt d'une demande de protection internationale du salarié ;
- CV du salarié ;
- Copie du contrat de travail signé par les deux parties, conforme au droit du travail luxembourgeois \*;
- Lettre explicative de l'employeur justifiant l'engagement du salarié ;
- Le cas échéant une copie des certificats attestant la qualification professionnelle du salarié ;
- Certificat d'affiliation du Centre Commun de la Sécurité Sociale (uniquement en cas de renouvellement de l'AOT).

\* Indiquer obligatoirement la mention suivante comme date de début du contrat de travail : « le présent contrat de travail entre en vigueur dès la délivrance de l'autorisation d'occupation temporaire (AOT) »